



Lettre aux amis et bienfaiteurs de l'école Saint Rémi

Éditorial

Le réalisme* dans l'éducation

La première chose à quoi s'engagent les époux le jour de leur mariage, c'est d'avoir des enfants et de les éduquer. C'est la fin primaire du mariage. Cette éducation est un vaste domaine qui recouvre la formation de l'intelligence et celle de la volonté sans oublier la formation du caractère, de la sensibilité et du développement du corps. Mais le point principal de cette éducation reste la formation des vertus de l'enfant.

La finalité de l'éducation des vertus sera de faire de l'enfant un homme libre, au sens évangélique du terme, c'est-à-dire déterminé par la seule vérité, et non pas de le laisser à un état d'esclave de ses passions, du monde ou du démon. «*La Vérité vous rendra libre*» nous dit Notre-Seigneur.

L'élément positif de cette éducation sera de faire que le petit d'homme agisse conformément à sa nature humaine, aux lois de celle-ci, le décalogue, d'agir donc conformément à la volonté de son Créateur.

L'élément négatif sera de se défaire de ses passions désordonnées, de ses caprices et autres désordres générés par les restes du péché originel dans son âme.

Bref, l'éducation des vertus se résume dans le fait d'acquérir, de conquérir une réelle ressemblance avec Notre-Seigneur Jésus-Christ. «*Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait.*»

Avant de voir les moyens de former la vertu chez l'enfant et donc le rôle des parents, il nous faut voir ce qu'est une vertu.

Le mot vertu vient du latin « vis, virtutis : la force ». La vertu est une capacité, une force, une énergie qui tend à l'action. Comme exemple nous pouvons prendre la force motrice d'une locomotive mettant celle-ci en mouvement. La vertu est une disposition qui nous incline à agir dans un sens bien déterminé et d'une façon constante. La vertu n'est donc pas quelque chose

de passager ; c'est ainsi que cette disposition constante prendra le nom d'habitude. L'enfant ayant la vertu d'obéissance obéira toujours. La vertu est une disposition qui appartient à l'âme. Elle est une disposition de l'âme. Si cette vertu est une disposition de l'intelligence, on parlera de vertu intellectuelle qui incline à penser le vrai. Si cette vertu appartient à la volonté, nous parlerons de vertu morale parce qu'elle incline à vouloir le bien. Voilà donc la dernière caractéristique de la vertu morale, elle est une bonne disposition, elle nous incline toujours à accomplir des actes bons, conformes à la loi de notre Créateur. Si cette disposition constante nous incline au mal, ce n'est pas une vertu bien sûr, mais un vice.



Ainsi, nous arrivons à la définition d'une vertu : elle est une constante disposition de l'âme à faire le bien. Ici nous pouvons distinguer les vertus naturelles des vertus surnaturelles.

Ces dernières, qu'elles soient théologiques (Foi, Espérance, Charité) ou morales (prudence, justice, force et tempérance en sont les quatre vertus

cardinales), sont reçues dans l'âme avec la grâce sanctifiante le jour de notre baptême. Si nous les avons reçues de Dieu, nous ne pouvons aussi les pratiquer par nos seules forces, mais toujours avec Lui. Voilà la raison des grâces actuelles, dont la source sont la prière et les sacrements. Ces grâces sont de bonnes pensées et de bonnes inspirations par lesquelles Dieu nous meut, tout en restant libre, et nous aide dans toutes nos actions. Pour les vertus naturelles, celles-ci ne viennent que de nous-même et quelques fois par héritage familial. Ces vertus naturelles n'excéderont pas nos propres forces humaines. Ce qui est absolument capital de bien comprendre, c'est qu'elles s'acquièrent par la répétition d'actes bons. C'est parce que l'enfant multipliera les actes d'obéissance, qu'il deviendra réellement obéissant. C'est parce que le petit d'homme



saura toujours réfréner l'appétit des ses papilles gustatives, qu'il contractera la vertu de tempérance, et cela de même pour toutes les vertus.

Ainsi donc, pour grandir dans les vertus morales, l'homme, de 0 à 77 ans, aura toujours besoin d'apporter son concours. Au risque de se répéter, il doit multiplier l'acte vertueux.

La vertu morale est donc l'habitude de faire le bien, habitus acquis en répétant des actes bons.

Que va produire cette répétition d'actes bons ? Elle va créer la vertu, oui mais encore ! Cette répétition d'actes vertueux fera que ceux-ci deviendront faciles, rapides, constants, prompts et posés avec joie. Voilà le principe de la fortune de Monsieur Henry Ford, inventeur du travail à la chaîne. L'opérateur répétant le même acte, l'exécute plus rapidement et plus aisément. L'enfant vraiment obéissant obéira toujours joyeusement. C'est un des signes flagrant de la présence de cette vertu en lui.

C'est bien évidemment ici, dans cette nécessité de répéter l'acte vertueux, qu'intervient l'action des parents. C'est ici que se place principalement une grande partie de l'éducation des enfants. En effet, de même que l'enfant possède des facultés intellectuelles mais n'en n'utilise que graduellement jusqu'à la pleine acquisition de la raison, de même l'enfant possède une volonté, dont l'objet est le bien, mais n'en produira les actes que progressivement.

Ainsi, devant le bien à faire ou le mal à éviter, devant un acte à poser pour acquérir telle ou telle vertu, l'enfant ne peut se déterminer tout seul. Son intelligence et sa volonté faibles par nature et par son jeune âge, endommagées par le péché originel, comment ce petit d'homme fera-t-il pour acquérir ces vertus, pour répéter les actes qui en sont le principe ? Qui le déterminera si ce n'est pas les parents et tout éducateur ?

Voilà donc le rôle essentiel des parents dans l'éducation de leurs enfants. En même temps qu'ils leur montrent le bien à faire par une vie exemplaire, ils

doivent leur faire eux-mêmes répéter les actes de vertu, selon les circonstances de temps et lieux, et cela de 0 à 7 ans et bien plus. Abandonné à ses propres forces, l'enfant est incapable de ce travail.

Voilà donc le réalisme de l'éducation.

L'écueil devant être évité est celui de parents, qui, par manque de force, laissent la petite plantule sans tuteur ou mettent tous leurs espoirs, pour l'éducation de leurs chérubins, dans l'école, le scoutisme, la Croisade Eucharistique... S'il est vrai que ces institutions ont une certaine valeur éducatrice, il est vrai aussi qu'elles ne sont que des compléments de l'éducation parentale. La première et principale part dans l'acquisition des vertus revient aux parents, sachant que l'éducation est pratiquement achevée, au moins dans ses grands traits, à l'âge de 7 ans.

Nous ne le répèterons jamais assez, les parents doivent faire poser l'acte de vertu. Bien plus, ils doivent non seulement faire poser l'action vertueuse, mais surtout contraindre l'enfant jusqu'à ce que celui-ci cède, avec bien évidemment toute la prudence que requièrent les circonstances. Ici il n'y a pas de place à la liberté, au « *s'il veut* » « *s'il ne veut pas* », aux choix et goûts personnels parce que vous l'avez compris, c'est l'existence même de la vertu qui est en jeu. Si ce n'est pas le cas, si les parents capitulent, abdiquent, nous aurons un enfant roi, capricieux et sans grande vertu, qui pourrait devenir un tyran. Ici, nous avons



L'éducation : une discipline pour le bon usage de la liberté

l'archétype de l'éducation libérale que Mgr Lefebvre définissait comme une « *absence de contrainte* ». C'est une démission des parents. Devant cela, nous comprenons mieux ce grand principe d'éducation « *ce que je demande, je l'obtiens toujours* ».

Abbé Nicolas Jaquemet +

* Il faut entendre ce réalisme par ce qui est conforme à la nature humaine.

La voix des papes

La véritable éducation

En vérité, on n'a jamais autant que de nos jours discuté sur l'éducation ; aussi, les inventeurs de nouvelles théories pédagogiques se multiplient-ils. On

imagine, on propose, on discute des méthodes et des moyens propres non seulement à faciliter l'éducation, mais à créer même une éducation nouvelle, d'efficacité infaillible, qui soit capable de disposer les nouvelles générations à la félicité terrestre si convoitée.



C'est un fait que les hommes, créés par Dieu à son image et à sa ressemblance, ayant leur destinée en lui, perfection infinie, et se trouvant au sein de l'abondance grâce aux progrès matériels de maintenant, se rendent compte, aujourd'hui plus que jamais, de l'insuffisance des biens terrestres à procurer le vrai bonheur des individus et des peuples; aussi sentent-ils plus vivement en eux cette aspiration vers une perfection plus élevée que le Créateur a mis au fond de leur nature raisonnable, et ils veulent l'atteindre principalement par l'éducation. Mais beaucoup d'entre eux, s'appuyant, pour ainsi dire, outre mesure, sur le sens étymologique du mot, prétendent tirer cette perfection de la seule nature humaine et la réaliser avec ses seules forces. D'où il leur est aisé de se tromper, car, au lieu de diriger leurs visées vers Dieu, premier principe et fin dernière de tout l'univers, ils se replient et se reposent sur eux-mêmes, s'attachant exclusivement aux choses terrestres et éphémères. C'est pourquoi leur agitation sera continuelle et sans fin tant qu'ils ne tourneront pas leurs regards et leur activité vers l'unique but de la perfection, qui est Dieu, selon la parole profonde de saint Augustin: « Vous nous avez fait pour vous, Seigneur, et notre cœur est inquiet, jusqu'à ce qu'il se repose en vous ».

Essence et importance de l'éducation chrétienne

Il est donc de suprême importance de ne pas errer en matière d'éducation, non plus qu'au sujet de la tendance à la fin dernière, à laquelle est intimement et nécessairement liée toute l'œuvre éducatrice. En fait, puisque l'éducation consiste essentiellement dans la formation de l'homme, lui enseignant ce qu'il doit être et comment il doit se comporter dans cette vie terrestre pour atteindre la fin sublime en vue de laquelle il a été créé, il est clair qu'il ne peut y avoir de véritable éducation qui ne soit tout entière dirigée vers cette fin dernière. Mais aussi, dans l'ordre présent de la Providence, c'est-à-dire depuis que Dieu s'est révélé dans son Fils unique, qui seul est « la Voie, la Vérité et la Vie » (Jn 14,6), il ne peut y avoir d'éducation complète et parfaite en dehors de l'éducation chrétienne.

Excellence de l'éducation chrétienne

On voit par là l'importance suprême de l'éducation chrétienne, non seulement pour chaque individu, mais aussi pour les familles et pour toute la communauté humaine, dont la perfection suit nécessairement la perfection des éléments qui la composent. Pareillement, des principes énoncés ressort clairement et avec évidence l'excellence, peut-on dire incomparable, de l'œuvre de l'éducation chrétienne, puisqu'elle a pour but, en dernière analyse, d'assurer aux âmes de ceux qui en

sont l'objet la possession de Dieu, le Souverain Bien, et à la communauté humaine le maximum de bien-être réalisable sur cette terre; ce qui s'accomplit de la part de l'homme de la manière la plus efficace qui soit possible, lorsqu'il coopère avec Dieu au perfectionnement des individus et de la société. L'éducation, en effet, imprime aux âmes la première, la plus puissante et la plus durable direction dans la vie, selon une sentence du Sage, bien connue: « Le jeune homme suit sa voie; et même lorsqu'il sera vieux, il ne s'en détournera pas » (Pr. 22,6). C'est ce qui faisait dire avec raison à saint Jean Chrysostome: « Qu'y a-t-il de plus grand que de gouverner les âmes, et de former les jeunes gens aux bonnes mœurs » ?

Mais aucune parole ne nous révèle mieux la grandeur, la beauté et l'excellence surnaturelle de



"Tu m'as montré le chemin d'Ars,
je te montrerai le chemin du ciel."

l'œuvre de l'éducation chrétienne, que la sublime expression d'amour par laquelle Notre Seigneur Jésus, s'identifiant avec les enfants, déclare: « Quiconque reçoit en mon nom un de ces petits enfants me reçoit » (Mc 9,36).

Cependant, pour ne pas commettre d'erreur dans cette œuvre de souveraine importance, et pour lui donner avec l'aide de la grâce divine la meilleure direction possible, il est nécessaire d'avoir une idée claire et exacte de l'éducation chrétienne et de ses éléments essentiels: A qui appartient-il de donner l'éducation? quel est le sujet de l'éducation? quelles conditions de milieu requiert-elle nécessairement? quelle est la fin et la forme propre de l'éducation chrétienne selon l'ordre établi par Dieu dans l'économie de sa Providence?

Pie XI, dans « Divini illius Magistri » du 31 décembre 1929



Chronique

3 septembre : C'est en la fête de Saint-Pie X, que la rentrée de notre école Saint-Rémi s'est faite. Cette année quelques changements ont eu lieu. Monsieur l'Abbé Louis Piéronne ayant quitté l'école pour les terres de Bretagne, c'est Monsieur l'Abbé Jaquemet qui prend sa succession. Pour le corps professoral, Monsieur l'Abbé Lorber nous arrive du prieuré de Lyon. Du côté de nos institutrices, aucun départ. Deo Gracias! La stabilité étant un facteur de réussite, pourvu que cela dure. L'école accueille aussi deux nouvelles familles venues respectivement de la région parisienne et de Guadeloupe. Ainsi cette année l'école Saint-Rémi compte vingt-et-un élèves.



Chaque jour, prière du matin.

Qui sommes nous ?

L'école Saint Rémi est une école primaire située à 20 km de Reims ; elle est tenue par des prêtres de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X.

L'école saint Rémi souhaite donner à ses élèves la meilleure formation intellectuelle et morale en conformité avec l'enseignement traditionnel de la sainte Eglise Catholique.

Pour cette raison, l'école Saint-Rémi est une école hors contrat, ne recevant donc aucune aide de l'Etat. Cette liberté et le salut des âmes ayant un prix, l'école Saint-Rémi, pour couvrir l'intégralité de ses charges, recherche, selon le nombre de ses élèves, 15 000 à 20 000 euros par an.

Comment nous aider: Opération 200x100

- En priant Saint Joseph pour qu'il nous aide.
- Je participe à l'opération 200 bienfaiteurs à 100 € par an.
- En faisant un don ponctuel.

*Merci de votre générosité.
Nous vous assurons tous les
jours de nos prières dans la
chapelle de notre école.*



L'école Saint Rémi au grand complet.



- Je participe à l'opération 200 bienfaiteurs à 100 € par an.
- Je soutiens l'école Saint Rémi de Prunay en faisant un don ponctuel de:
- 25 € 50 € 100 € 200 € autre montant : €

Je désire un reçu fiscal.

Bon à savoir : vous pouvez déduire de vos impôts 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.
Je règle par chèque libellé : AEP école Saint Rémi et Je l'envoie dans une enveloppe à : AEP école Saint Rémi 3, rue Charles Barbelet, 51360 PRUNAY.